

DOS/ 2018-1123690.

Washington le 20 février 2018

A l'attention des délégations académiques  
aux relations européennes et internationales et à la coopération

La tragique fusillade au Lycée Parkland en Floride dans laquelle une élève française a été impliquée sans que nous ayons été informés au préalable de sa présence dans cet établissement, nous conduit à rappeler la nécessité d'informer de toute mobilité étudiante à l'étranger (individuelle et collective) le poste diplomatique qui a compétence sur la région du séjour. **Pour les Etats-Unis, il s'agit d'informer l'Ambassade de France à Washington via les attachés de coopération éducative fédéraux (contacts ci-après) qui se chargeront de transmettre au Consulat respectif.**

**Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire ce rappel auprès de l'ensemble des établissements de vos académies respectives (publics aussi bien que privés).**

Pour mémoire, merci de suivre avec une attention particulière les recommandations concernant ces voyages à l'étranger, actualisées en permanence sur le site du ministère des affaires étrangères <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> et d'inscrire ces déplacements sur le service Ariane.

**Cette déclaration, simplifiée, est désormais obligatoire pour tout déplacement à l'étranger conduit sous la responsabilité de l'établissement, afin de permettre aux postes diplomatiques français de prendre toute mesure nécessaire en cas de crise, en liaison avec l'autorité responsable d'une part et d'autre part le ressortissant français (s'il s'agit d'une mobilité individuelle) ou les accompagnateurs du groupe (s'il s'agit d'une mobilité collective).**

Pour les Etats-Unis, merci par ailleurs de bien vouloir transmettre par email votre déclaration aux **attachés de coopération éducative fédéraux (contacts ci-après) :**

- Programme détaillé du séjour (avec les établissements d'accueil si pertinents, les partenaires locaux et les lieux d'hébergement). Si les élèves sont accueillis par une famille d'accueil, **contact détaillé de la famille (adresse, tél, email).**
- Liste précise des élèves (nom, prénom, date de naissance, nationalité et nom du responsable légal ainsi que contact téléphonique du responsable légal en cas d'urgence).
- Liste précise des accompagnateurs avec contact tél. valide sur lieu de séjour.
- Calendrier de séjour.
- Ville(s) de séjour et ETAT (il y a des villes qui ont le même nom dans divers Etats et nous ne pouvons pas identifier laquelle sans la mention de l'Etat).

Cette ambassade vous remercie pour votre contribution à ce rappel général./.

Patrick LACHAUSSEE  
Premier Conseiller / Officier de sécurité

Contacts :

Karl Cogard, +1 202 944 6031, [karl.cogard@diplomatie.gouv.fr](mailto:karl.cogard@diplomatie.gouv.fr)

Bruno Eldin, +1 202 944 6027, [bruno.eldin@diplomatie.gouv.fr](mailto:bruno.eldin@diplomatie.gouv.fr)

